

Compte de Résultat

	31/12/2023	31/12/2022
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises		
Production vendue (biens)		
Production vendue (services)	365 335	342 658
Chiffre d'affaires net	365 335	342 658
Dont à l'exportation		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	4 500	2 667
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	19 455	23 170
Autres produits	1	59
Total I	389 292	368 553
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises		
Variations de stock		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variations de stock		
Autres achats et charges externes (a)	156 990	143 086
Impôts, taxes et versements assimilés	3 599	4 447
Salaires et traitements	183 942	181 861
Charges sociales	26 923	28 658
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	2 143	646
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges	11	4
Total II	373 608	358 702
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	15 685	9 851
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée III		
Perte supportée ou bénéfice transféré IV		
Produits financiers		
De participation (3)	67 840	72 000
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)	2 301	
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total V	70 141	72 000
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total VI		
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	70 141	72 000
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	85 825	81 851



Compte de Résultat (suite)

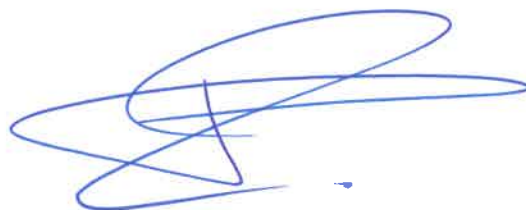
	31/12/2023	31/12/2022
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	1 103	
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)	1 103	
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		135
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		78
Total charges exceptionnelles (VIII)		213
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	1 103	-213
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	5 362	4 077
Total des produits (I+III+V+VII)	460 535	440 553
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	378 970	362 992
BENEFICE OU PERTE	81 566	77 561

(a) Y compris :

- Redevances de crédit-bail mobilier
- Redevances de crédit-bail immobilier

- (1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
- (2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs
- (3) Dont produits concernant les entités liées
- (4) Dont intérêts concernant les entités liées

Comptes vérifiés conformes



SARL A.E.P.S.

Activités des sociétés holding

7 Rue de la Charronnerie
SAINT SYLVAIN D'ANJOU
49480 VERRIERES EN ANJOU

Siret : 47912403400030

Etats financiers

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

SARL A.E.P.S.



Etats financiers

Exercice du 01/01/2023
au 31/12/2023

Etats Financiers

Bilan Actif

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net 31/12/2023	Net 31/12/2022
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	10 113	9 976	137	732
Fonds commercial (1)	762	762		
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	21 774	14 247	7 526	
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés	57 865		57 865	57 865
Prêts				
Autres immobilisations financières	21 243		21 243	20 525
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	111 758	24 986	86 772	79 122
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	80 503	2 130	78 373	81 526
Autres créances	3 146		3 146	4 689
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement	101 853		101 853	
Disponibilités	146 789		146 789	256 412
Charges constatées d'avance (3)	4 851		4 851	5 411
TOTAL ACTIF CIRCULANT	337 142	2 130	335 011	348 038
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	448 899	27 116	421 783	427 161
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan Passif

Etats financiers

Exercice du 01/01/2023
au 31/12/2023

	31/12/2023	31/12/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	150 000	150 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	15 000	15 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	103 511	85 950
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	81 566	77 561
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Total I	350 076	328 511
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Total II		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
Total III		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes diverses (3)	19 008	18 366
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	17 554	17 093
Dettes fiscales et sociales	35 144	63 191
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance (1)		
Total IV	71 707	98 650
Ecart de conversion passif (V)		
TOTAL GENERAL (I à V)	421 783	427 161

(1) Dont à plus d'un an (a)	19 008	18 366
(1) Dont à moins d'un an (a)	52 698	80 284
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

A.E.P.S.
Société à responsabilité limitée au capital de 150 000 Euros
Siège social : 7, rue de la Charronnerie - ZA Pôle 49 – SAINT SYLVAIN D'ANJOU
49480 VERRIERES-EN-ANJOU
479 124 034 R.C.S. ANGERS
(Ci-après dénommée la « Société »)

DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 20 AVRIL 2024

DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

DEUXIEME DECISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 81 565,74 euros de la manière suivante :

Origine :

Bénéfice de l'exercice 81 565,74 euros

Affectation du résultat :

Au compte "autres réserves" 11 565,74 euros

A titre de dividende global à l'associé unique 70 000,00 euros
soit 70 euros par part sociale

L'associé unique déclare être informé que :

- depuis le 1^{er} janvier 2018, les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,
- le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater),
- peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,

- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 70 000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Ce dividende sera mis en paiement à compter de ce jour.

De plus, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

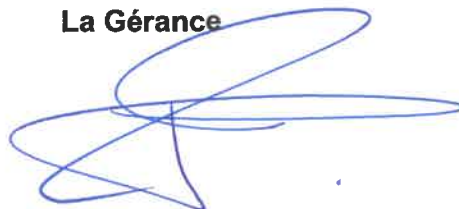
L'associé unique reconnaît avoir été informé qu'en application de l'article L. 131-6 alinéa 3 du Code de la sécurité sociale, les dividendes perçus par l'associé qui a le statut TNS dans la Société, son conjoint ou le partenaire auquel il est lié par un pacte civil de solidarité ou ses enfants mineurs non émancipés, sont assujettis :

- à prélèvements sociaux pour la fraction des dividendes qui n'excède pas une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de son compte courant,
- à cotisations et contributions sociales TNS sur la fraction des dividendes qui excède une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de son compte courant.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, il est indiqué ci-après le montant des dividendes qui ont été mis en distribution au titre des trois derniers exercices :

Exercice	Revenu distribué	Revenu éligible	Revenu non éligible
31/12/2020	30 000 €	30 000 €	/
31/12/2021	60 000 €	60 000 €	/
31/12/2022	60 000 €	60 000 €	/

**Certifié conforme
La Gérance**





Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SARL A.E.P.S.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023, dont le total est de 421 783 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 81 566 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2023 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Les valeurs résiduelles des immobilisations sont considérées comme nulles car non significatives ou non mesurables.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	au début d'exercice	Augmentation	Diminution	en fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	10 876			10 876
Immobilisations incorporelles	10 876			10 876
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations Gales, agenc. et aménag. des constructions				
- Installations techn., matériel et outillage industriels				
- Installations Gales, agenc. et aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	14 956	9 074	2 256	21 774
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	14 956	9 074	2 256	21 774
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés	57 865			57 865
- Prêts et autres immobilisations financières	20 525	718		21 243
Immobilisations financières	78 390	718		79 108
ACTIF IMMOBILISE	104 221	9 792	2 256	111 758

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

31/12/2023

Éléments achetés	762
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	762

Dépréciation du fonds commercial : 762 euros

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	9 381	595		9 976
Immobilisations incorporelles	9 381	595		9 976
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	14 956	1 548	2 256	14 247
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	14 956	1 548	2 256	14 247
ACTIF IMMOBILISE	24 337	2 143	2 256	24 224

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 109 743 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	21 243		21 243
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	80 503	80 503	
Autres	3 146	3 146	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	4 851	4 851	
Total	109 743	88 500	21 243

Prêts accordés en cours d'exercice
Prêts récupérés en cours d'exercice
Prêts et avances consentis aux associés

Produits à recevoir

	Montant
Clients - factures à établir	20 400
Divers - produits à recevoir	640
Intérêts courus s/valeurs mobilière	1 853
Total	22 893

Notes sur le bilan**Capitaux propres****Composition du capital social**

Capital social d'un montant de 150 000 euros décomposé en 1 000 titres d'une valeur nominale de 150,00 euros.

Dettes**Etat des dettes**

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 71 707 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	19 008			19 008
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	17 554	17 554		
Dettes fiscales et sociales	35 144	35 144		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)				
Produits constatés d'avance				
Total	71 707	52 698		19 008

(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice

(*) Emprunts remboursés sur l'exercice

(**) Dont envers les associés

Notes sur le bilan**Charges à payer**

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	120
Dettes provis. pr congés à payer	6 005
Charges sociales s/congés à payer	3 105
Charges sociales - charges à payer	2 344
Etat - autres charges à payer	1 055
Taxe d'apprentissage CAP	16
Total	12 645

Comptes de régularisation**Charges constatées d'avance**

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	4 851		
Total	4 851		